

QUE SONT LES OPERATIONS EXTERIEURES (OPEX) ?

Les militaires français assurent 24 heures sur 24 la sécurité du territoire national et celle de nos ressortissants à l'étranger.

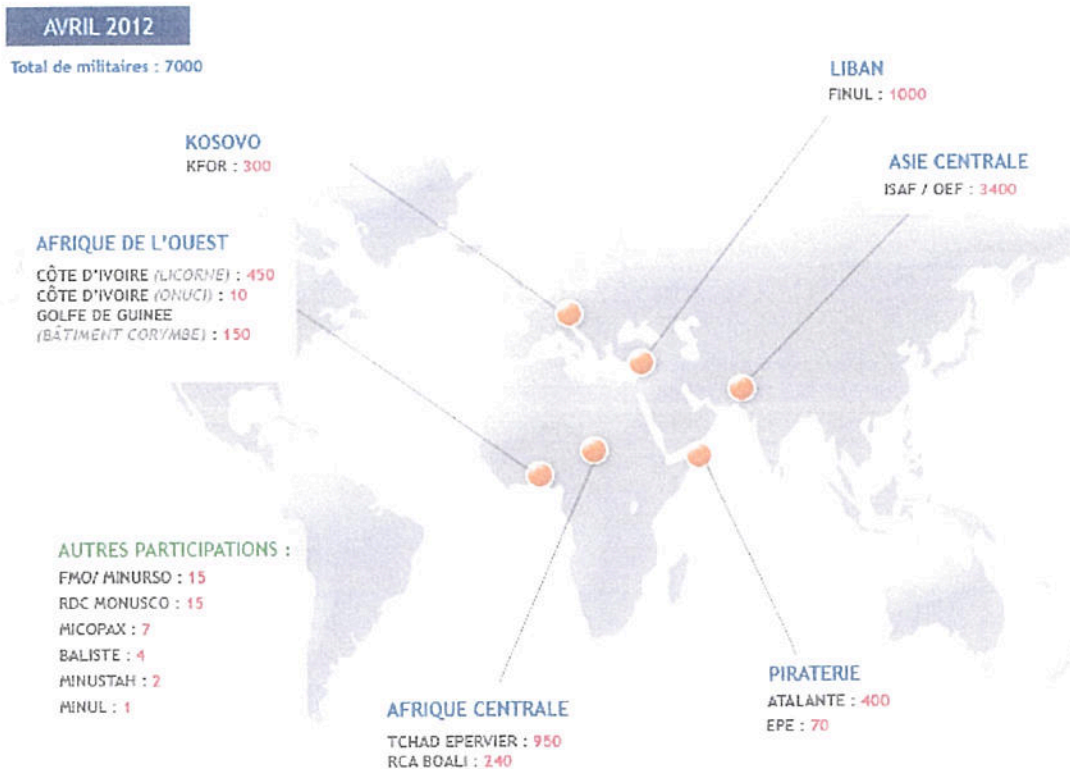
Aujourd'hui, la France ne connaît plus de conflits armés sur son sol. Cependant, l'extension de foyers d'instabilité dans le monde et l'apparition de formes globales de menaces, comme le terrorisme, conduisent les militaires à intervenir, parfois loin de nos frontières, dans le cadre de différentes missions pour :

- endiguer ces menaces ;
- préserver les intérêts de la France ;
- contribuer au respect de nos engagements internationaux.

Dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU)¹ ou à la demande d'Etats souverains, 7 000 militaires de l'armée de terre, de l'air et de la marine nationale servent aujourd'hui en dehors du territoire national au titre des opérations extérieures, appelées couramment OPEX.

Sous commandement national (38%), de l'OTAN² (47%), de l'ONU (10%), ou de l'Union européenne (5%), les militaires français ont pour mission de construire ou de consolider la paix dans les Balkans, en Afrique, au Moyen-Orient ou encore en Asie centrale.

Au large de la Somalie et dans le Golfe d'Aden, les marins français assurent la sécurité des navigateurs de toutes nationalités en luttant contre la piraterie et en empêchant les trafics.



Dans les zones où l'action des organisations non gouvernementales (ONG) est délicate, les militaires français apportent différentes sortes d'aides en faveur des populations sinistrées. Par exemple :

- ils fournissent une aide médicale d'urgence ;
- ils participent à la reconstruction d'infrastructures.

Ils favorisent ainsi le renouveau d'une activité économique pérenne et permettent aux Etats qui ont sollicité une assistance militaire internationale de retrouver leur autonomie et les moyens d'assumer leur avenir.

Des informations complémentaires sont à votre disposition sur le site Internet du ministère de la défense, onglet Etat-major des armées (EMA).

<http://www.defense.gouv.fr/ema>

¹ Organisation des Nations Unies.